



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Normandie | 2018

L'Étang-Bertrand – FAB, interconnexion électrique France-Aurigny-Grande-Bretagne

Fouille préventive (2018)

François Charraud, Bruno Aubry, Lenaïg Feret, Lorraine Manceau, Laurent
Paez-Rezende et Sylvie Pluton-Kliesch



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/75493>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

François Charraud, Bruno Aubry, Lenaïg Feret, Lorraine Manceau, Laurent Paez-Rezende et Sylvie Pluton-Kliesch, « L'Étang-Bertrand – FAB, interconnexion électrique France-Aurigny-Grande-Bretagne » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 04 juin 2021, consulté le 04 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/75493>

Ce document a été généré automatiquement le 4 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

L'Étang-Bertrand – FAB, interconnexion électrique France- Aurigny-Grande-Bretagne

Fouille préventive (2018)

François Charraud, Bruno Aubry, Lenaïg Feret, Lorraine Manceau, Laurent Paez-Rezende et Sylvie Pluton-Kliesch

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le projet d'extension du poste électrique de Menuel, mené par RTE dans le cadre de l'aménagement de l'interconnexion France-Aurigny-Grande-Bretagne (FAB), a motivé une fouille préventive réalisée du 4 au 22 juin 2018. L'Étang-Bertrand se trouve au centre du Nord-Cotentin, à 4 km à l'est de Bricquebec. Le paysage actuel est un bocage relativement dense aux hautes haies, largement exploité pour des activités agricoles diversifiées (cultures céréalières, pâturage). Le site est implanté au centre d'un petit plateau ondulé, dans un secteur connu pour présenter des vestiges néolithiques, gallo-romains et médiévaux, ce qui a été confirmé par le diagnostic et la fouille. Lors du décapage des 4 800 m² de l'emprise, un total de 110 faits a été enregistré. Si l'on écarte les 35 chablis, les 75 faits archéologiques qui ont pu être caractérisés, malgré la rareté du mobilier, se rapportent au Néolithique et à la période gallo-romaine. L'occupation néolithique est documentée par 23 structures qui ont livré du mobilier caractéristique. Ces structures se répartissent comme suit :

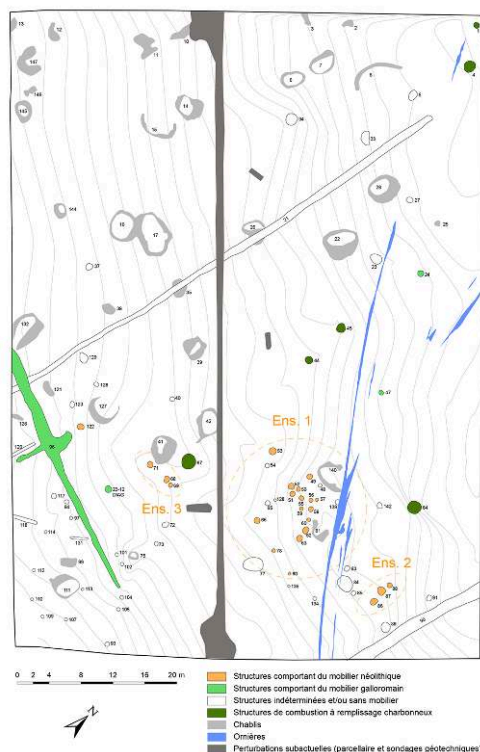
- Ensemble 1 : dans le quart sud-est de l'emprise, une concentration regroupe une structure de combustion (St. 53) et 15 fosses circulaires très lisibles, qui ont livré du mobilier néolithique. Certaines avaient déjà été détectées lors du diagnostic. Trois d'entre elles (St. 50 à 52) présentaient un remplissage très sombre, chargé de matières organiques et de déchets

de combustion, sans qu'aucune trace de rubéfaction n'y ait été détectée. Cinq autres structures, dépourvues de mobilier, leur sont spatialement associées.

- Ensemble 2 : plus à l'est, 3 faits voisins sont composés de traces de combustion sur place, associées à du mobilier néolithique. Il s'agit des faits 86, 87 et 88, interprétés comme des foyers.
 - Ensemble 3 : au sud de l'emprise se trouvent les structures 68, 69 et 71, spatialement groupées. La structure 71 est une fosse clairement délimitée et lisible, tandis que les faits 68 et 69 sont des dépressions de nature indéterminée qui contenaient un remplissage sombre avec du mobilier néolithique. La structure 122 se trouve à l'ouest des précédentes. Elle présente des caractères proches de la structure 71.
- 2 La fouille des structures néolithiques a livré un petit corpus céramique d'une douzaine d'individus au minimum, dans un mauvais état de conservation, très morcelés (666 tessons pour 1 586 grammes). Il s'agit de 9 fragments de bord, un bouton, la partie haute d'un vase et une coupe à socle, élément emblématique du tout début du Néolithique moyen 2 caractérisé en Normandie et dans le Morbihan (style Castelleic). Les trois datations réalisées sur des charbons de bois des structures 50, 52 et 122 sont cohérentes avec ce matériel, elles ciblent un intervalle chronologique de 4350 à 4250 av. J.-C., donc un horizon de transition entre la fin du Néolithique moyen 1 et le début du Néolithique moyen 2. Le mobilier lithique concerne 558 objets en silex en contexte archéologique et 8 outils en grès. Les vestiges en silex renvoient tous à une chaîne opératoire très simple : une unique source d'approvisionnement régionale (galets littoraux), une production d'éclats entièrement réalisée sur place, et un outillage pour l'essentiel non standardisé réalisé sur éclats.
 - 3 Aucune des structures ne peut être interprétée comme fosse d'implantation de poteau (pas de négatif ni calage, mobilier abondant, comblement progressif, etc.) et leur répartition spatiale ne permet de restituer aucune organisation ni plan de bâtiment. Bien qu'elle soit difficile à caractériser sur le plan fonctionnel, l'occupation de l'Étang-Bertrand peut toutefois être comparée à plusieurs cas semblables connus dans le Grand-Ouest et sur les îles Anglo-Normandes. Elle vient donc compléter le corpus encore peu nombreux des sites du Néolithique moyen du Cotentin.
 - 4 La phase gallo-romaine est caractérisée par trois sépultures à incinération et par une trame de fossés révélée par le diagnostic. Trois tronçons de fossés ont été décapés lors de la fouille (St. 21, 90, 96). Ils ont été sondés lors de la fouille comme du diagnostic, mais seul le fossé 96 a livré des éléments de terres cuites architecturales (tuiles). Les fossés 21 et 90 apparaissent perpendiculaires au fossé 96, on peut donc envisager qu'ils ont fonctionné ensemble. Ils dessinent une trame orthogonale qui s'intègre à celle qui a été reconnue plus largement, lors du diagnostic. Cette trame parcellaire documente vraisemblablement la périphérie d'une agglomération antique, déjà caractérisée par des prospections de surface dans les années 2000. Il pourrait s'agir d'une agglomération de bord de voie. Les trois sépultures secondaires à crémation se présentent dans des états de conservation très différents. La structure 24 contient les restes osseux d'un adulte mature déposés avec une partie des restes du bûcher funéraire (métal, faune, tabletterie, etc.) dans une urne en céramique. La structure 23-12, fouillée lors du diagnostic, présente un dépôt dans un vase sans fond et dépourvu d'autre mobilier. La structure 47 est matérialisée par quelques esquilles osseuses et des fragments de vase ossuaire dans une petite fosse. Les vases cinéraires renvoient à un répertoire caractéristique du Haut-Empire (I^{er} s. apr. J.-C.). La nature de cette implantation

funéraire, restreinte en nombre d'occurrences et sans organisation apparente au sein d'un parcellaire, n'est pas une nouveauté dans l'aire culturelle antique au nord du territoire des Unelles et trouve également des éléments de comparaison dans le Calvados, chez les Viducasses et Baiocasses. Il est malgré tout difficile de considérer cette occupation comme une nécropole, au sens d'un ensemble funéraire implanté dans un espace identifié et uniquement dévolu à cette fonction. Il peut s'agir au contraire de gestes ponctuels.

Fig. 1 – Plan phasé



DAO : F. Charraud (Inrap).

INDEX

Année de l'opération : 2018

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcjxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHnsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXlSvE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtCpBbTtJgtA>

AUTEURS

FRANÇOIS CHARRAUD

Inrap